Bâtir la citoyenneté

« Modestes ou triomphantes, anciennes ou dernier cri, les mairies des communes de France ont en commun d'être à la fois un étendard de la République et un trait d'union entre les citoyens et l'État » (Céline Rouden, journaliste).

La mairie puis l'Hôtel de ville sont des éléments essentiels dans tous les projets urbains entrepris par Saint-Priest. Emblème de la République, la construction ou les modifications sont le reflet de la commune. En effet, si l'école est le lieu de l'apprentissage de la citoyenneté, la mairie en est le symbole.

Ancienne mairie, 1870, fonds Debuire

Ancienne maire, 1993, fonds Debuire

En **1789**, à la Révolution française, la mairie-école incarne avec ses frontons gravés et ses bustes de Marianne, la primauté du pouvoir politique sur les pouvoirs économiques et spirituels.

L'Hôtel de Ville 1983, fonds Debuire

De 1789 à 1989, la commune s'est transformée, de village elle est devenue ville. Ses mairies ont été la preuve de cette mutation. Au-delà de l'accueil des services municipaux, l'hôtel de ville et ensuite la création du portique sont le reflet du dynamisme de la cité et le lien avec les citoyens.

Le portique, s.d. AM

Puis, le symbole républicain s'efface au profit de la logique administrative du bâtiment, mais sa conception comme son ornementation, en font toujours le lieu le plus emblématique de la République.

La naissance de la mairie-école du XIXe siècle

Les assemblées de population existent depuis le Moyen-Age, mais seules les grandes villes, les plus riches ayant acquis une forme d'autonomie, se dotent d'édifices représentant ce pouvoir communal. Cela fut le cas pour l'Hôtel de ville de Lyon construit au XVIIe siècle.

Avant **1789**, Saint-Priest élisait son représentant dans l'église. Le premier dont nous avons trace, est Jean Freydure, élu en **1702**. Après la révolution, le petit village de **1 000** habitants, ne change pas ses habitudes. Ce n'est que le 20 nivôse an II (26 décembre 1793) que le conseil municipal décide de transférer la réunion dans la cure :

> « *le conseil general de la commune de Saint-Priest se sont asemblé et sont transporté d'ans la Maison servant se devant a la cure et apres signification faite au citoyen Hanttemant cidevant curé de sédé de suitte la dite Maison pour le Besoin de la commune, sequil a fait de suitte » […]. »* (conseil municipal du 26 décembre 1793)

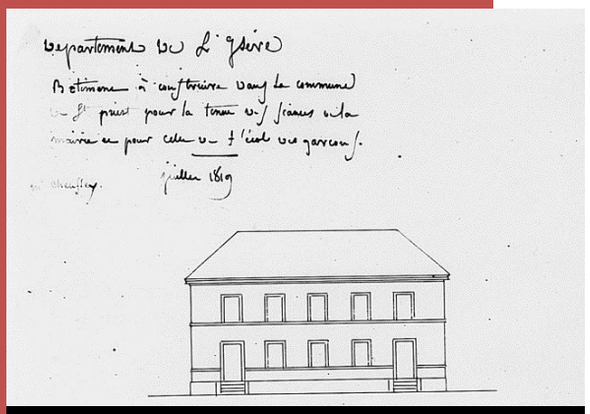

Esquisse de la façade de la première maison commune, 1819, Ministère des Beaux Arts

En **1819**, le conseil municipal envisage de construire une maison commune, comprenant également « *une salle d'enseignement* ». Mais ce n'est qu'en **1845**, qu'un projet est élaboré.

Ce n'est qu'avec la Révolution française, que la République s'installe dans les campagnes. L'institution s'incarne dans la personne du maire, dont l'autorité nouvelle est distincte de celle du prêtre « *laïque contre l'un, démocratique contre l'autre* » (Pierre Nora, historien). Le bâtiment est alors l'affirmation de l'ordre social et devient un symbole affirmant le pouvoir central.

L'architecte Bouillon réalise, dès **1832**, un cahier de modèles théoriques accompagnés de plans types. « *il importe que les constructions qui s'élèvent, si simples qu'elles soient, fassent honneur au goût de notre nation* ». Ce n'est qu'en **1850** que les directives s'assouplissent.

Premier agrandissement de la mairie, plan pour la restauration de la façade, 1902, AM

En **1852**, la mairie-école de Saint-Priest voit finalement le jour d'après les plans de l'architecte à Vienne, M. Haour. La première assemblée communale y sera tenue le **28 juin**. Elle reprend le modèle type qui met en évidence des pièces nécessaires comme le cabinet du maire, le secrétariat et la salle du conseil. A cela peut s'ajouter les services techniques, les salles d'asiles ou parfois une salle des fêtes.

La mairie triomphante de la IIIe République

La IIIe République va donner lieu à une nouvelle vague de mairies « *c'est la République des maires, l'âge d'or des libertés locales* » (Emmanuel Bélanger, historien).

A partir **1878**, la loi met les communes dans l'obligation de prendre en charge la construction et l'installation de toute école. Dans le même temps, la république reconnait l'autonomie des communes au travers de sa loi municipale de **1884** tout en les obligeant à se doter d'un bâtiment spécifique.

Ainsi l'on constate, que la construction des mairies s'adapte à l'extension des fonctions. Aux salles indispensables s'ajoutent des salles de commissions, des locaux administratifs pour l'état civil, l'urbanisme ou le bureau de bienfaisance. Elles bénéficient de programmes ornementaux (peinture, sculpture, etc.) destinés à glorifier la République laïque.

Le nombre d'élèves croissant, en **1905**, l'école du village, quitte la mairie pour rejoindre le tout nouveau groupe scolaire rue Jean-Jacques Rousseau. La municipalité décide alors l'agrandissement et la rénovation de l'édifice public. L'architecte Louis Payet est en charge du projet. Les plans prévoient :

> *« la création au rez-de-chaussée d'une vaste salle pouvant servir de lieu de réunion […] le premier étage devant être occupé par les services municipaux, avec salle de réunion du conseil et des mariages […] ainsi qu'avec cabinet du maire et du secrétaire. »* (conseil municipal du 1er mars 1903)

Carte postale de l'ancienne mairie, 1923, fonds Debuire

Buste de Marianne présent dans l'ancienne mairie, 1968, fonds Durif, AM

Foule devant la mairie à la libération, 1940, fonds Debuire

En **1908**, la mairie s'adresse à un nouvel architecte, J. Lacombe, qui envisage la construction de deux pavillons symétrique. Inaugurée le **19 décembre 1909**, la réalisation ne comportera qu'un seul pavillon donnant une façade asymétrique dans le « style républicain » avec son horloge municipal et son fronton gravé à gauche « République Française » et à droite sa devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». Jean-Yves Andrieux parle d'« *une architecture de la citoyenneté* » qui participe à créer une image de l'institution communale – et non plus de l'État – « *plus proche, plus simple, plus accessible.* »

La naissance du nouveau centre : la mairie fonctionnelle (1957-1975)

En **1940**, toutes les communes possèdent leur mairie. Après la guerre, puis plus largement dans les années **1970**, de nouveaux chantiers vont être lancés dans les banlieues des grandes villes comme Lyon.

Dès **1957**, devant le développement anarchique de la ville, la municipalité décide, de se doter d'un plan d'urbanisme, piloté par le célèbre Charles Delfante.

Charles Ottina et son équipe visitant le futur site de l'Hôtel-de-Ville, 1968, fonds Durif, AM

Le projet a pour premier objectif, de répondre à l'urgence du logement des rapatriés d'Algérie. Le second, est de créer un nouveau centre urbain correspondant non plus à un village mais à une ville.

En **1960**, la municipalité prend la décision de réserver au sein du futur ensemble Edouard Herriot – construit entre **1960** et **1965** –, un terrain afin d'ériger le futur Hôtel-de-Ville.

Dans ces communes, comme Saint-Priest, les élus veulent faire de leur ville des laboratoires des politiques sociales, ainsi, les mairies se veulent fonctionnelles et davantage tournées vers l'usager « *reflet d'une professionnalisation des maires dont les compétences s'étendent et qui ont besoin de s'entourer d'un personnel compétent.* » (Emmanuel Bellanger, historien).

La construction de nouvelles habitations va accroitre considérablement la population : **10 000** habitants en **1962**, **21 000** en **1969**.

Charles Ottina et Charles Delfante présentant les nouveaux plans de l'Hôtel-de-Ville, 1968, fonds Durif, AM

Le futur Hôtel-de-ville en construction, 1974, fonds Debuire

« Les services municipaux, dont les taches grandissent avec le développement de la ville, étouffent dans les locaux actuels. Le bâtiment n'est pas fonctionnel et les usagers perdent du temps » (Charles Ottina).

L'avant-projet d'Hôtel-de-ville voit le jour en **1966**. Les plans sont approuvés en **1972** et les travaux débutent l'année suivante.

La naissance du nouveau centre : la mairie fonctionnelle (1957-1975)

JOURNEE INAUGURALE
DU 21 JUIN 1975

DISCOURS DE M. LE MAIRE

«SAINT-PRIEST, Ville Accueillante», telle est l'inscription que chacun d'entre vous a pu lire en venant ce matin, sur les panneaux placés aux entrées de la cité qui vous reçoit aujourd'hui.

C'est donc avec joie et satisfaction qu'au nom du Conseil Municipal et de la population tout entière je vous accueille dans ce nouvel Hôtel de Ville à l'occasion de cette journée de visites inaugurales que nous venons de faire ensemble.

Mes premiers mots seront pour vous adresser à toutes et à tous nos très sincères remerciements d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation.

Monsieur le Préfet de Région, qu'il me soit permis de vous dire notre reconnaissance et nos remerciements d'avoir accepté de présider cette journée. Nous sommes heureux que ces inaugurations soient marquées de votre empreinte personnelle et de votre autorité.

C'est l'occasion, pour nous, d'approcher durant quelques heures, le représentant du Pouvoir, et de lui dire quels sont nos besoins, nos inquiétudes aussi devant les difficultés qui sont d'ailleurs celles de tous les Elus locaux.

En effet, diriger une Ville, c'est non seulement assurer les tâches quotidiennes couvrant l'administration, la gestion et l'organisation de la vie locale, être attentif et prêt à apporter une réponse aux multiples problèmes d'une population sans cesse croissante à SAINT-PRIEST, mais c'est aussi s'engager dans l'établissement d'un programme à plus long terme faisant coïncider les équipements et les services avec l'évolution démographique, économique et sociale.

A SAINT-PRIEST, les choix des investissements à réaliser deviennent alors quelquefois difficiles mais pourtant nécessaires.

C'est ainsi que la construction de cet Hôtel de Ville représente pour notre Collectivité locale une charge énorme, mais cependant absolument indispensable.

Il n'est pas inutile, à ce point de mon propos, de vous parler un peu du passé de notre cité, tiré de la «Petite Histoire de SAINT-PRIEST» écrite par M. TALON, Directeur d'école Honoraire que je félicite et remercie au passage.

On retrouve la trace de SAINT-PRIEST dès la construction du Château au VIIIe siècle. Le développement de SAINT-PRIEST se calque déjà sur celui de LYON, lieu de passage fréquenté entre la vallée du Rhône, la Savoie et le Dauphiné. SAINT-PRIEST devient certainement un fournisseur de soie pour les tisseurs lyonnais, mais sa véritable vocation est surtout agricole, élevage et culture transforment SAINT-PRIEST en un centre d'approvisionnement pour la cité lyonnaise toute proche.

Le comté de SAINT-PRIEST, savoyard en 1310, après la vente du Château et du domaine, redevient dauphinois en 1355.

Jusqu'à la Révolution, deux familles se succèdent sur les terres communales : la famille RICHARD, à qui l'on doit sans doute la reconstruction du Château en pierre de taille, puis en 1645 la famille GUIGNARD qui devient propriétaire du domaine.

Cette dernière famille compte d'ailleurs quelques hauts personnages, dont François Emmanuel GUIGNARD, Comte de SAINT-PRIEST, qui est Ambassadeur de France en Turquie et en Hollande, Ministre de LOUIS XVI et pair de France. Son fils, filleul de LOUIS XVI, est lui-même, sous la restauration, Ambassadeur de France à Berlin et à Madrid.

On a beaucoup parlé d'un séjour de FRANÇOIS 1er dans notre Château, mais malgré la salamandre gravée sur le donjon, il semble qu'il ne se soit jamais attardé dans notre Ville.

Il est difficile de connaître l'importance du village à l'origine, mais des chiffres peuvent nous donner une idée sur le développement de ce qui est devenu l'actuel SAINT-PRIEST :
1698 : 680 habitants — 1790 : 1 000 habitants — 1823 : 1 600 habitants — 1911 : 2 512 habitants — 1926 : 4 260 habitants.

Il faut dire que l'essor industriel des années 1920-1925 a contribué à donner à SAINT-PRIEST une population ouvrière attirée par les usines BERLIET et MARECHAL, et la période après la Seconde Guerre Mondiale, favorisée par la relance économique, façonne peu à peu le visage de la ville qui, à partir de 1946, sort de sa torpeur.

— de 1946 à 1954 la croissance est encore lente puisqu'on trouve à cette date 7 115 habitants.

La poussée démographique s'amplifie brusquement à partir de 1962. En effet, cette année-là, la population passe à 10 812 habitants, puis elle double pratiquement entre 1962 et 1968, pour passer à 20 877 habitants, accueillant il est vrai à cette époque près de 500 familles rapatriées d'Algérie. Le recensement effectué tout dernièrement donne un chiffre de population de 37 000 habitants (7e ville de la Communauté Urbaine de Lyon).

La croissance de SAINT-PRIEST de ces vingt dernières années est bien évidemment liée à la croissance de l'agglomération lyonnaise et à son expansion vers l'est et le sud-est.

Pendant le discours de Monsieur le Maire

3

Extrait du bulletin municipal, 1975, AM

L'Hôtel-de-Ville est inauguré le **21 juin 1975**.

« Un premier avant-projet de construction était établi par MM. Delfante et Thiollier, architectes, en mai 1966. Puis, le projet modifié en janvier 1968 aboutissait, [...] la mise en adjudication eut lieu le 22 juin 1972 [...] Ce bâtiment a été conçu et réalisé selon une architecture résolument moderne et originale. Le bâtiment central permettant l'accès aux étages est vitré sur la plus grande partie de son périmètre. Les ailes sont construites sur portique [...]La structure de l'immeuble, comprend un bâtiment central directionnel dans lequel nous nous trouvons et deux ailes attenantes où sont répartis, sur deux niveaux, tous les services administratifs, techniques. Au 1er étage, autour du balladoire, sont disposés, outre les salles de mariage, du Conseil Municipal et des Commissions, tous les bureaux des élus et de leurs collaborateurs… » (extrait discours d'inauguration prononcé par le maire Marius Joly)

Les municipalités s'inscrivent dans un nouveau modèle d'architecture qui facilite l'accès du public. Le nouveau modèle comprend généralement une aile de réception destinée aux fonctions classiques (salle des mariages, salle du conseil) et une aile administrative organisée autour d'un vaste hall des guichets, entouré galeries largement éclairée. Le tout dans un style épuré afin d'être à la fois monumentale, moderne et fonctionnelle.

Hôtel-de-ville, 1983, AM

RDC de l'Hôtel-de-Ville, 1978, AM

Hôtel-de-Ville, avec les Alpes en arrière plan, 1978, AM

Banlieue 89 : la mairie moderne

Présentation de la maquette du portique à la population, 1984, AM

En **1983**, le maire, Bruno Polga, et les élus réussissent à inscrire la cité dans le cadre de l'opération « Banlieue 1989 » initiée par le Président François Mitterrand. Plusieurs projets sont envisagés, mais l'hôtel de ville reste le noyau de ce futur espace urbain.

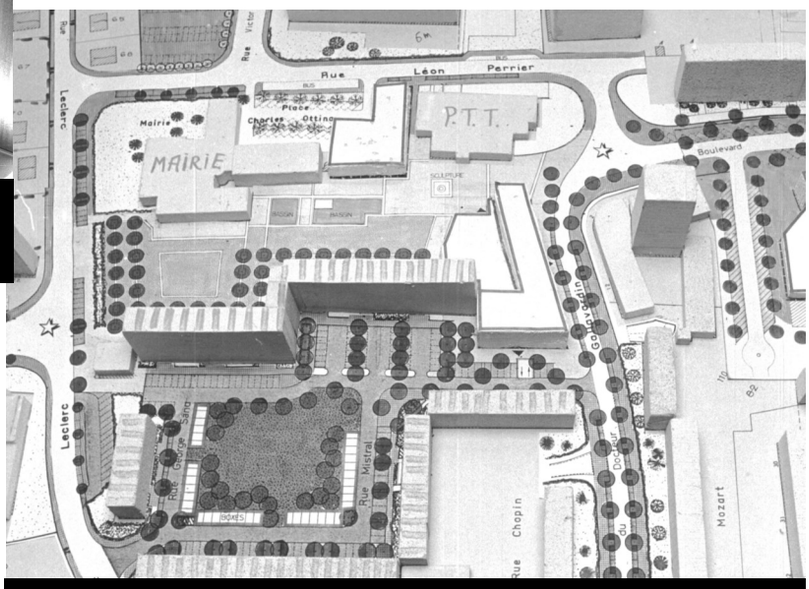

L'un des projet de Banlieue 89 supprimant le boulevard, 1983, AM

La loi de décentralisation de **1982** supprime, définitivement, la tutelle juridique de l'Etat. Les villes peuvent désormais prendre des initiatives plus larges en matière d'urbanisme. Face à ces responsabilités grandissantes, les communes adaptent leurs locaux par une nouvelle vague de construction, dont elles sont à la fois, maitre d'ouvrage et chef de projet d'architecture publique. Les résultats sont très divers et reflètent la volonté de chaque municipalité.

L'objectif est à la fois social et urbanistique : repenser entièrement l'espace public avec une place « Central Place », destinée à accueillir une fontaine, et créer un pôle d'animation rassemblant les citoyens. Ainsi, la dimension républicaine s'efface au profit de d'une logique administrative et citoyenne. Afin de redynamiser l'espace, l'Hôtel de ville sera intégrer dans un ensemble de services à la population : une médiathèque, des commerces, un cinéma, etc.

Début des travaux , 1984, AM

Pose de la 1ère pierre « Central place » par Bruno Polga , 1988, AM

La première étape est la construction des futurs bâtiments destinés au public . Le cinéma « ciné 89 », ouvert dès **1986**, la médiathèque, par l'architecte Christophe Tougeron, est inaugurée quatre mois plus tard, le **7 avril 1987**.

Banlieue 89 : la mairie moderne

Le portique, 1989, AM

La seconde étape du chantier est la réalisation du portique. Il a été construit en avant de la mairie par les architectes Salomon et Chabert de Saint-Priest. Il a pour but de rendre identifiable les édifices publics en reliant les différents bâtiments entre eux :

« c'est un bâtiment qui se parcourt, une promenade architecturale. Il n'y a pas d'espaces cloisonnés. On est dans un espace continu. Ce bâtiment veut donner un centre ville à Saint-Priest, mettre en avant l'espace public. J'ai voulu intérioriser cet axe, affirmer la différence des espaces, la souligner par un jeu de courbes, de biais, de trièdres ou de rectangles… le corps principal, l'élément de référence, c'est la bibliothèque pour l'intérieur et le portique pour l'extérieur. » (M. Salomon)

Restaurant le Portique, 1989, AM

Central place , face à la médiathèque, s.d., fonds Debuire

Les travaux du Portique démarrent le **23 mai 1987**, il est inauguré le **24 septembre 1988**. Face à lui, sur l'ilot sud, le projet « central place » a commencé le **9 juin 1988**. Il est destiné à accueillir des commerces, des logements ainsi que des bureaux dont ceux de la Police nationale.

Aujourd'hui, le Conseil à l'Architecture, à l'Urbanisme et à l'Environnement aide les collectivités par une réflexion globale sur la composition urbaine et la place de la mairie au sein de l'espace public *« la mairie conserve son importance symbolique […] et reste un lieu d'appropriation politique et d'identité locale » (E. Bellanger, historien).*

Le portique, 1989, AM

Charles Delfante, l’urbaniste lyonnais

Charles Delfante, 1961, BML

Charles Delfante est né à Lyon en 1926. Ancien élève du Lycée Saint-Marc, il est nommé urbaniste-conseil pour le ministère de la Reconstruction à la fin de ses études en 1953. Depuis 1955, ce sont plus de cent villes de France qui ont fait appel à ses compétences. Le ministère de la Construction l'a également chargé du Plan d'aménagement et d'organisation générale de la région lyonnaise (Padog) et de la reprise des études du Groupement d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise.

En 1961, Charles Delfante devient directeur de l’atelier municipal d’urbanisme de la ville de Lyon, récemment créé. Dans le même temps, il dirige le groupe d’études mis en place par le ministère pour la restructuration du centre de Lyon qui aboutira au quartier de la Part-Dieu. Jusqu’en 1978, Charles Delfante est donc à la tête de tout l'urbanisme de l'agglomération lyonnaise.

Il fut également Urbaniste-conseil du ministère de l’Équipement pour les départements du Rhône, du Gard et de la Loire entre 1967 et 1970. Il établit le plan d’urbanisme directeur de Caluire en 1966, et prépare ceux d’Écully, Saint-Genis-Laval, et Tassin-la-Demi-Lune. La création de la communauté urbaine de Lyon (le Grand Lyon), au début de l'année 1969, et le transfert de compétences qui en résulte dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, amenèrent la mutation de l'Atelier municipal en Atelier d'urbanisme de la Communauté urbaine (Aturco).

Ce monopole quasi exclusif de l'urbanisme communautaire fait aujourd’hui l'intérêt du fonds Charles Delfante conservé par les Archives municipales de Lyon. On y rencontre des plans d'urbanisme de détail, des études, et même des plans de masse pour des secteurs de l'agglomération d'urbanisation rapide comme le centre de décision de la Part-Dieu.

Charles Delfante travaille pour l'État et le privé jusqu’à la fin des années 1990. Il nous quitte le 5 janvier 2012.

Charles Ottina, le Bâtisseur

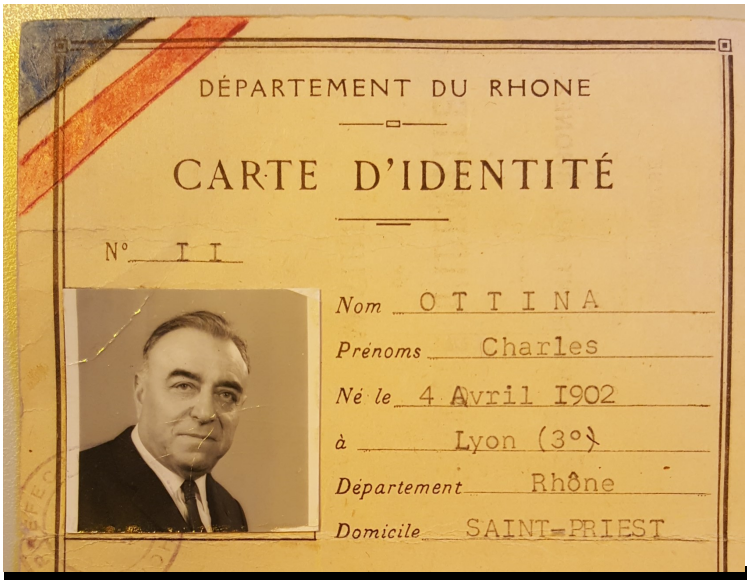
DÉPARTEMENT DU RHONE

CARTE D'IDENTITÉ

N° I I

Nom OTTINA

Prénoms Charles

Né le 4 Avril 1902

à Lyon (3e)

Département Rhône

Domicile SAINT-PRIEST

Carte d'identité de Charles Ottina, fonds Durif, AM

Maire de Saint-Priest entre 1945 et 1972, Charles Ottina a dominé durant quatre mandats consécutifs la vie publique locale. L'auteure, Christiane Roussé, dit de lui qu'il fut « le bâtisseur » qui donna au Saint-Priest d'aujourd'hui ses particularités : une cité cosmopolite et dynamique.

Né en 1902 à Lyon, Charles Ottina sortit ingénieur de l'école de Cluny et fut pendant 27 ans au contrôle des fabrications d'armement. Marié à une San-Priote, ils habitèrent longtemps dans une maison de location au bas de la Grande rue du village avant de s'installer dans le nouveau quartier de Bel Air. Charles Ottina débute sa carrière politique dès 1935, en tant que conseiller municipal. Ulysse Cœur le choisit comme adjoint dix années plus tard. Investi sur tous les fronts, il devient en 1947 président du conseil d'administration de l'Office d'HLM et en 1969 vice-président de la COURLY (aujourd'hui Grand Lyon).

En 1949, élu maire, il commence la transformation de Saint-Priest. Il dote la ville de toutes les infrastructures nécessaires à une ville en pleine expansion : 2500 logements HLM, 3 stades, une piscine, 2 bureaux de postes, 11 écoles, 2 collèges, un réseau d'assainissement, la cité résidentielle Edouard Herriot, etc. Il transforme la grande ville de de 5600 habitants en une ville de 34000. Il gère grâce à sa forte personnalité la municipalité « *comme un patron* ». Si certains décrivent une personnalité autoritaire, il conquit le cœur des San-Priots et son successeur, Marius Joly, en fit une fidèle description : « *c'était avant tout un homme d'action et ce trait est bien celui qui s'impose à l'évidence dans sa personnalité pourtant si riche. Les difficultés, loin de le rebuter, fouettaient son énergie, sa volonté, son acharnement. Rares sont les obstacles qui n'aient spas cédé devant sa détermination* ». Pour des raisons de santé, il quitta son poste le 21 octobre 1972. La maladie l'emporte le 16 juin 1974, quelques mois après le décès de son épouse Jeanne.

Bruno Polga, le visionnaire

Bruno Polga lors du discours d'inauguration du portique, 1988, AM

Né dans une famille Italienne en 1935 à Vénissieux, Bruno Polga est venu vivre à Saint-Priest alors qu'il n'a que 2 ans. Habitant avec ses parents à la cité Rosset, il sera tout particulièrement sensibilisé au problème de logement social. Il suivra sa scolarité à l'école de la gare dès 1940 jusqu'à son certificat d'étude qu'il obtient en 1949. Diplômé d'un CAP d'ajusteur en 1952, il y mènera une carrière de dessinateur industriel jusqu'en 1972, date à laquelle il créait son entreprise de négoce.

Très tôt, Bruno Polga fait preuve d'engagement notamment auprès de la CGT qu'il intègre dès son entrée dans la vie active. Puis, il entre dans la politique en 1966 en devenant le président du premier club socialiste de la ville. C'est d'ailleurs à cette époque qu'il rencontre François Mitterrand, leader de ce nouveau mouvement. En 1977, après la victoire de la gauche unie aux élections municipales, il est choisi comme premier adjoint de la ville de Saint-Priest. En 1983, il est élu maire de la commune jusqu'en 2003, date à laquelle il s'était engagé à démissionner.

A l'origine du nouveau centre, il n'en oublie pas pour autant le centre historique dont il lance la réhabilitation, dès 1989, de l'ancienne mairie et le Château. Dans la lignée de Théo Argence et Charles Ottina, il a durant 20 années, continué d'équiper la ville dans tous les domaines pour la transformer en cité moderne : sociaux, culturels, sportifs, transports et petite enfance. Conscient des erreurs du passé, il mena une politique marquée par l'acquisition de réserve foncière afin de pouvoir contrôler le développement de la ville. Il souhaite préserver les parcs, des jardins et des lieux de vie qu'il considère comme « *un patrimoine à part entière* ». Très critiqué, ce choix se révéla judicieux puisqu'il permit à la ville de choisir son développement.

Qu’est ce que la citoyenneté ?

La citoyenneté prend sa source dans l’Antiquité. Le mot "citoyen" vient du latin *civis*, mais la qualité de citoyen est une invention des cités grecques. Mais la citoyenneté antique ne concerne qu’une petite minorité. Ainsi, par exemple à Athènes, seuls 10% des habitants ont la qualité de citoyens.

La citoyenneté s’éclipse avec l’installation des monarchies absolues. Cependant le terme réapparaît au XVIIème siècle avec la Révolution Anglaise ainsi qu’au XVIIIème siècle en France avec la Révolution Française. Deux formes de citoyens se dessinent, tout d’abord le citoyen actif qui peut voter et se présenter aux élections car le montant de ses impôts est équivalant à trois journées de travail. Puis le citoyen passif qui lui dispose de plusieurs droits mais qui cependant est privé de celui de voter ou encore d’être élu.

« *Les citoyens considérés sous le rapport des relations locales qui naissent de leur réunion dans les villes ou dans certains arrondissements ou territoire des campagnes forment les communes* » (charte communale du 14 décembre 1789).

Buste de Marianne présent dans l’ancienne mairie, 1968, fonds Durif, AM

En outre, la portée politique de la citoyenneté est, dans un premier temps, limitée par la distinction. Le suffrage est donc dès le départ censitaire. Ce suffrage continue de s’appliquer pendant la première moitié du XIXe siècle témoignant ainsi d’une conception toujours restreinte de la citoyenneté. C’est en 1848 que le suffrage universel masculin est instauré et n’est plus remis en cause dans son principe.

Au cours des siècles, une citoyenneté pleine et entière est progressivement accordée à des catégories de population auparavant exclues comme les femmes (1944) et les militaires (1972). Maintenant l’évolution de la citoyenneté urbaine tant vers la naissance d’une citoyenneté européenne, c’est-à-dire une citoyenneté urbaine transnationale.